

# COMPTE RENDU REUNION 23 juillet 2022



**ELUS PRESENTS** : Marie-Maylis BADIE, Clélia COTTENCEAU, Lily DUVERNOIS, Tinaël BERNARDIN, Mathys COTTENCEAU, Pascal BAUDELLOT.

ABSENT : Quentin CHARRONDIERE

\*\*\*\*\*

- **Approbation du compte rendu du 13 mai 2022** :

Après lecture, le Conseil Municipal des Jeunes a adopté le compte rendu du 13 mai 2022.

- **Report de la brocante des jeunes** ;

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur le report de la brocante des jeunes, qui n'a pu avoir lieu, en raison des conditions météo.

Les élus proposent de reporter la brocante des jeunes dimanche 2 octobre 2022.

Une information sera diffusée sur les réseaux ainsi que sur le site broc à brac et au collège du Donjon, au centre social ainsi qu'aux communes environnantes et dans la presse. Une buvette sera proposée.

- **Journée jeux 2022 :**

Arrêtée le dernier dimanche d'août, la journée jeux au stade est reportée en avril 2023, faute d'organisation. Monsieur le Maire propose de préparer cette journée, à chaque réunion afin d'être le plus complet possible et prêt, à la date retenue.

- **Marché artisanal :**

Monsieur le Maire propose de réunir l'ensemble des exposants afin qu'ils arrêtent une date commune : à ce jour, une vingtaine d'exposants seraient d'accord pour présenter leurs créations.

- **Questions diverses :**

L'abri bus sera modifié avant la rentrée, suite à la demande de Mathys.

Suite à la demande de Marie-Maylis, les carrés potagers seront installés dès le printemps prochain.

Suite à la demande de Clélia, les nouveaux jeux seront installés au stade après les travaux de sécurité imposés pour la tyrolienne et les autres jeux ; des devis sont en cours.

Suite à la demande de Lily, un emplacement pour les vélos sera installé à proximité de l'abri bus, avant la rentrée scolaire.

Suite à la demande de Tinaël, la sécurité routière sera enseignée à l'école communale, à la rentrée 2022 ; la gendarmerie a été contactée.

Suite à la demande de Quentin, la collecte de jouets à destination des restos du cœur sera réalisée le 10 décembre, en même temps que la distribution des cartes cadeaux pour les jeunes de la commune. Une information sera distribuée.

Clélia informe les élus que la vitesse est excessive lors des soirées de la « corde » au stade : elle demande au Maire d'en informer l'association.

Tinaël demande quand les ralentisseurs seront installés dans le bourg : Monsieur le Maire répond qu'ils le seront, pour la rentrée de septembre.

*L'ordre du jour étant épuisé, les jeunes n'ayant plus de questions, la séance est levée à 12h.*

***Pascal BAUDELLOT***